



La feuille d'inscription accompagnée d'un chèque de 5 € pour 1 personne et de 8 € pour 1 couple à l'ordre du Trésor Public, sont à remettre au :

CIAS de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Lors de la permanence, chaque jeudi de 14h30 à 16h00 (sauf vacances scolaires et jours fériés) au
Pôle Santé Social, Bureau 2, 1 Avenue Phileas Fogg – 49220 LE LION D'ANGERS

ou

Par courrier à l'adresse suivante : **Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, CIAS,
2 Rue du Courgeon 49220 LE LION D'ANGERS.**

Pour toute question : ☎ **02.41.95.31.74**

Après instruction et validation du dossier :

- ✓ Vous aurez accès au service ;
- ✓ Vous seront remis : *la fiche contact*, ainsi que votre *carte d'adhésion*

Renseignements

Nom – Prénom Date de naissance/...../.....
Statut : En activité Retraité Autre, préciser.....
Adresse
☎ Tél fixe / Tél portable :/.....
@ E-mail :

Lettre d'engagement

Je soussigné(e).....
demeurant à
déclare avoir reçu, lu et accepté toutes les conditions du règlement intérieur, signé par mes soins.

Je m'engage à:

- ✓ Etre assuré(e) d'une Responsabilité Civile

A défaut, ma responsabilité sera engagée.

J'ai besoin de bénéficier du service à partir du

Fait à le.....

Signature :